

Calendrier

Secrétariat de l'Union :

MARDI 3 SEPTEMBRE à 14H

Commission Exécutive de l'Union :

JEUDI 12 SEPT. A 14H

AG des syndicats de l'UD FO 94

LUNDI 16 DECEMBRE A 9H

CCN

24 ET 25 SEPTEMBRE

Manifestation

Pour le retrait du décret contre l'assurance chômage

Jeuudi 27 juin à 12h

RDV : 55 avenue Bosquet Paris 7ème puis départ en manifestation en direction de Matignon

Formation syndicale:

Calendrier 2024 en ligne sur notre site www.fo94.fr.

Prochains stages
inscriptions toujours ouvertes

● **Découverte** du 7 au 11 octobre 2024 (indispensable pour tout adhérent)

● **Formation CSE** du 25 au 29 novembre 2024 (réservé aux membres du CSE)

● **Formation SSCT** du 9 au 13 décembre 2024 (réservé aux membres du CSE)

Le formulaire d'inscription est en ligne

Sommaire

P 1 Mobilisation des écoles de Villeneuve-Saint-Georges / Rapport du COR

P 2 Déclaration de la CE confédérale

P 3 Communiqué du secrétariat départemental de l'UD FO 94

P 4 Appel intersyndical région parisienne manifestation du 27 juin



Villeneuve-St-Georges : Plafonds qui s'effondrent, portes des écoles qui ne ferment plus, amiantes, punaises de lit, rats, fermetures de classes, absence de remplaçants, d'AESH, commandes de fournitures scolaires bloquées faute de budget municipal voté, ... La situation des écoles de la ville a amené les directeurs d'école à s'organiser et à écrire un cahier de revendications de 4 pages précisant les mesures indispensables devant être prises tant par l'Education Nationale que par la mairie pour que la rentrée puisse être assurée. Suite à une assemblée générale des enseignants avec le SNUDI-FO et le SNUipp-FSU, 300 parents et enseignants se sont rassemblés le 11 juin devant la mairie, et les jours suivants. Des délégations ont été reçues par le maire et la DSDEN, ainsi que la préfecture. Les uns et les autres se renvoyant la balle, 70 % des enseignants étaient en grève le mardi 18 juin. Un nouveau rassemblement est prévu le 4 juillet au moment du conseil municipal.

Rapport du COR : FO dénonce un déficit orienté

Paru le 13 juin, le rapport annuel du COR (Comité d'orientation des retraites) sur l'équilibre du régime des retraites est contesté par les syndicats. En se basant sur un seul scénario de référence (1 % de croissance de la productivité), il prévoit un léger déficit du système des retraites. Excédentaire de 0,1 % du PIB en 2023, le solde du système baisserait légèrement sous l'effet de la revalorisation des pensions en 2023 : le déficit serait de 0,2 % du PIB dès 2024, et de 0,4 % en 2030 (contre 0,2 % dans le rapport de 2023). Un déficit en trompe-l'œil, alerte FO, qui dénonce le changement de méthode de travail du COR depuis la nomination de l'économiste Gilbert Cette à la tête de l'organisme. « Le rapport se focalise sur 1 % de taux de productivité de référence, assez faible. Il n'y a plus quatre hypothèses mais trois, reléguées à l'arrière-plan. Mécaniquement, cela crée du déficit », expose Hélène Fauvel, secrétaire confédérale FO au secteur de l'économie. Présenté le jour même de sa parution aux syndicats, le rapport a été fraîchement accueilli.

FO y voit une forme de préparation à une éventuelle nouvelle réforme des retraites. Le rapport montre que les différentes réformes, et notamment celle de 2023, vont faire baisser les dépenses de retraite. Selon ce scénario de référence, la part des dépenses de retraite dans le PIB passerait de 13,4 % en 2023 à 13,2 % en 2070. Les ressources (en particulier la part des contributions et des subventions d'équilibre de l'État pour la fonction publique) baisseraient plus vite : 13,3 % du PIB en 2030, et 12,4 % en 2070. En réalité, « cet affaiblissement des ressources est dû à l'augmentation de la durée d'activité, au gel du point d'indice et à l'augmentation de la part des primes n'entrant pas dans les retraites des fonctionnaires », rappelle Hélène Fauvel.

Article de l'InFO militante du 19 juin 2024



DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU 13 JUIN 2024

La commission exécutive réunie à Valence le 13 juin 2024 déclare :

Qu'on le veuille ou non, la dissolution de l'Assemblée Nationale lorsqu'on détient « la majorité que l'on sait », est un aveu d'échec ou pour le moins d'impuissance.

Force Ouvrière n'entend pas s'immiscer dans le débat politique qui appartient aux citoyens. Cependant nous considérons, d'ores et déjà, que la dissolution ne fera pas taire le mécontentement des salariés et la nécessité pour les plus démunis de se faire entendre.

Pour autant, nous ne pouvons être indifférents à la situation sociale actuelle, tout comme le syndicalisme ne saurait l'être à la forme de l'Etat.

Les politiques anti-sociales et de rejet de l'autre, menées depuis des mois, que nous n'avons cessé de condamner et le refus de considérer les revendications provoquant un déni de démocratie sociale ont conduit de nombreux électeurs à la défiance envers les organisations politiques.

Pas d'aliénation de la Force militante de la classe ouvrière, pour Force Ouvrière, pas de trêve électorale ni olympique dans les revendications !

Pour Force Ouvrière qui, conformément à la tradition de l'indépendance syndicale, ne donnera aucune consigne de vote, ce qui est nécessaire, c'est de rester sur le terrain syndical pour porter nos revendications et défendre les intérêts des salariés du public comme du privé.

FO fidèle à ses principes, rappelle qu'elle a combattu et combat les atteintes aux libertés et lutte au quotidien contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme.

Concernant les différentes mobilisations, en cours ou à venir, la Confédération FO laisse libre chacun de les rejoindre ou non.

Notre indépendance, ce sont nos revendications !

Valence, le 13 juin 2024



UNION DEPARTEMENTALE Force Ouvrière du VAL DE MARNE

11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex
tél 01 49 80 94 94 – fax 01 49 80 68 80 www.fo94.fr - e mail fo94@wanadoo.fr

Communiqué du secrétariat de l'UD FO 94

Le secrétariat de l'Union Départementale FO 94 s'est réuni ce jeudi 13 juin 2024, dans un contexte politique et social compliqué, marqué par des résultats aux élections européennes qui cristallisent un rejet de la politique du gouvernement et par la décision du président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale, ce qui « constitue un aveu d'échec ».

Fidèle aux traditions de la confédération *Force Ouvrière*, le secrétariat de l'Union Départementale FO 94 réaffirme son opposition à toute forme de racisme et de rejet de l'autre, l'indépendance absolue du syndicat vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou des groupements politiques et son attachement à la charte d'Amiens, fondement du syndicalisme libre et indépendant qui place l'action du syndicat en dehors de toute emprise politique. FO un syndicat pas un parti.

Élections législatives anticipées, jeux olympiques dans la foulée, ... pour le secrétariat de l'Union Départementale FO 94, il n'y a ni pause, ni trêve pour les revendications.

Au contraire parce que l'urgence de l'heure est à l'organisation de la mobilisation **pour faire valoir nos revendications et obtenir l'abrogation de toutes les contre-réformes imposées par un exécutif totalement désavoué, dans le cadre de l'appel de l'URIF, l'UD FO 94 appelle ses syndicats, militants et adhérents, à manifester samedi 15 juin à 14h à République, derrière la banderole FO 94 pour exiger :**

- l'abrogation de la réforme des retraites Macron Borne ;
- l'abandon du projet de réforme de l'assurance chômage ;
- l'abrogation de la « loi immigration », loi de stigmatisation des travailleurs immigrés et de leurs enfants et de remise en cause de leurs droits ;
- le retrait du projet de loi Guérini détruisant la fonction publique et le statut de fonctionnaire ;
- l'augmentation générale des salaires, de la valeur du point- d'indice, des minimas sociaux et des pensions. Rétablissement de l'échelle mobile des salaires ;
- la défense de l'école publique : abrogation de l'arrêté du 15 mars 2024 et de la note de service du 18 mars instaurant groupes de niveau et « Choc des savoirs » dans les collèges ; annulation des 156 fermetures de classes prévues dans le département ; ouverture de toutes les classes et postes demandés par les écoles.

L'UD FO 94 s'inscrit totalement dans la position de la confédération Force Ouvrière « pain paix liberté ». Pas un euro pas une arme pour la guerre : l'argent doit être consacré aux services publics, à la satisfaction des droits sociaux, pas à l'économie de guerre.

L'UD FO 94 s'oppose à toute remise en cause du droit de grève et de la liberté d'expression, d'organisation et de manifestation, sans lesquels il ne peut y avoir de syndicalisme libre et indépendant.

Lors des prochaines élections législatives, l'Union Départementale FO 94 ne donnera aucune consigne de vote et restera sur le terrain syndical pour porter ses revendications et défendre en toute indépendance les intérêts des salariés.

Créteil, le 13 juin 2024



Le 27 juin, manifestation contre la casse de l'assurance chômage et de nos emplois !

Le gouvernement a décidé de mener une 5e réforme de l'assurance chômage, dont l'objectif affiché serait l'atteinte du « plein emploi ». Ces mesures poursuivent la logique de baisse brutale des droits entamée en 2019 par l'exécutif qui n'a eu de cesse de durcir les règles d'indemnisations des demandeurs d'emploi : Réforme du calcul du salaire journalier de référence, passage de 4 à 6 mois de la durée de cotisation nécessaire pour l'ouverture de droits, application d'un coefficient réducteur sur la durée maximale d'indemnisation via le mécanisme de contracyclicité, dégressivité de l'allocation pour les « hauts revenus » à partir du 7e mois...

Toutes ces réformes, mise en place par les gouvernements successifs depuis 5 ans, ont entraîné des conséquences directes et graves pour les personnes privées d'emploi, tant sur le montant des allocations (-17%), que sur la durée moyenne d'indemnisation (- 25%), et une baisse du nombre des personnes percevant une indemnité par rapport au nombre d'inscrit·es (seulement 38% le sont).

Cette nouvelle réforme a pour seul but d'économiser 3,6 milliards d'euros (soit 10% des dépenses actuelles) sur le dos des chômeurs, en s'attaquant au droit des plus précaires (jeunes et seniors).

Elle va imposer aux chômeurs 8 mois de travail sur les 20 derniers mois pour être indemnisé (contre 6 mois sur 24 mois), ce qui exclura la quasi-totalité des travailleurs précaires d'une allocation chômage entre deux contrats.

En abaissant la durée maximale d'indemnisation de 18 mois à 15 mois (ou de 27 mois à 22,5 mois pour les plus de 57 ans), c'est un vaste chantage à l'emploi et à la mise en concurrence entre salarié qui est orchestré, c'est mettre en difficulté les chômeurs dans leur formation pour reconversion et que dire de celles et ceux âgées de plus de 55 ans. A l'heure actuelle, les statistiques de France Travail sont sans équivoque, 22% des chômeurs inscrits mettent plus d'un an à retrouver du travail.

D'ores et déjà ce sont 185 000 personnes qui seraient écartées du droit à indemnisation, alors qu'actuellement seul un chômeur sur deux est indemnisé.

Ces mesures pourraient être aggravées en cas de baisse du taux de chômage officiel.

Toutes nos organisations syndicales s'accordent sur les ravages de cette nouvelle réforme, sur cette nouvelle attaque d'ampleur contre les chômeurs sous couvert d'un pseudo plein emploi.

Nous recensons 130 entreprises où l'emploi serait mis à mal, soit 33 021 emplois directs ou indirects, menacés ou supprimés, dont 14 611 pour la seule industrie.

Notre région n'étant évidemment pas épargnée nous le voyons avec MA France, dont les salariés sont toujours en lutte, le décompte régional serait près de 13 000 emplois supprimés ou en danger de suppression.

C'est bien la guerre au chômage et non aux chômeurs qu'il faut faire, le gouvernement comme le patronat doivent renoncer à la réforme la plus inutile, la plus injuste et la plus violente jamais vue.

Rendez-vous jeudi 27 juin à 11h au siège du Medef 55 avenue Bosquet Paris puis départ en manifestation en direction des ministères pour exiger le retrait immédiat du projet de décret. Des prises de parole auront lieu en fin de manifestation entre 13h et 14h.

Vendredi 21 juin 2024